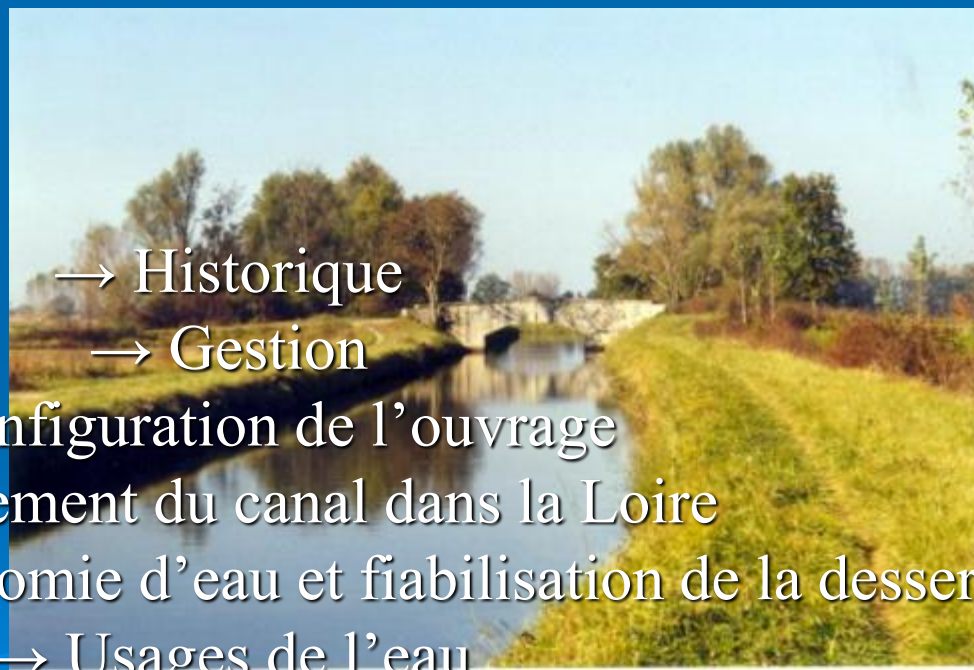


Le Canal du Forez Présentation générale



- Historique
- Gestion
- Configuration de l'ouvrage
- Prélèvement du canal dans la Loire
- Travaux pour économie d'eau et fiabilisation de la desserte
- Usages de l'eau
- Impacts et enjeux du Canal

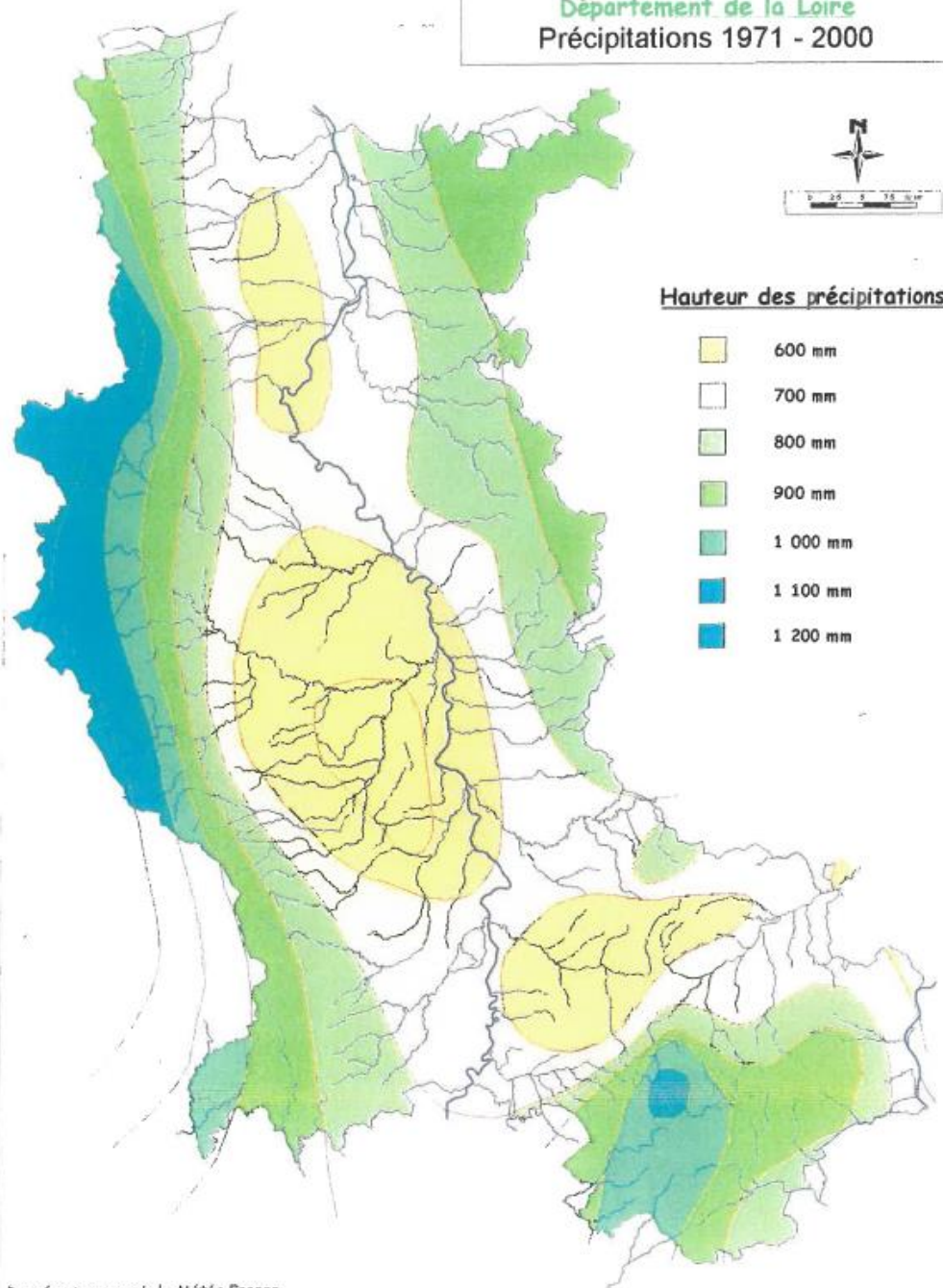
Historique

➤ Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle :

- Plaine du Forez : pauvre et insalubre
- Sols peu profonds, dépourvus de pente,
→ **Marécages**
- Climat chaud et sec de juin à septembre
(effet de foehn, 600 à 700 mm/an)

→ **État sanitaire désastreux
(paludisme)**

→ **Agriculture misérable**

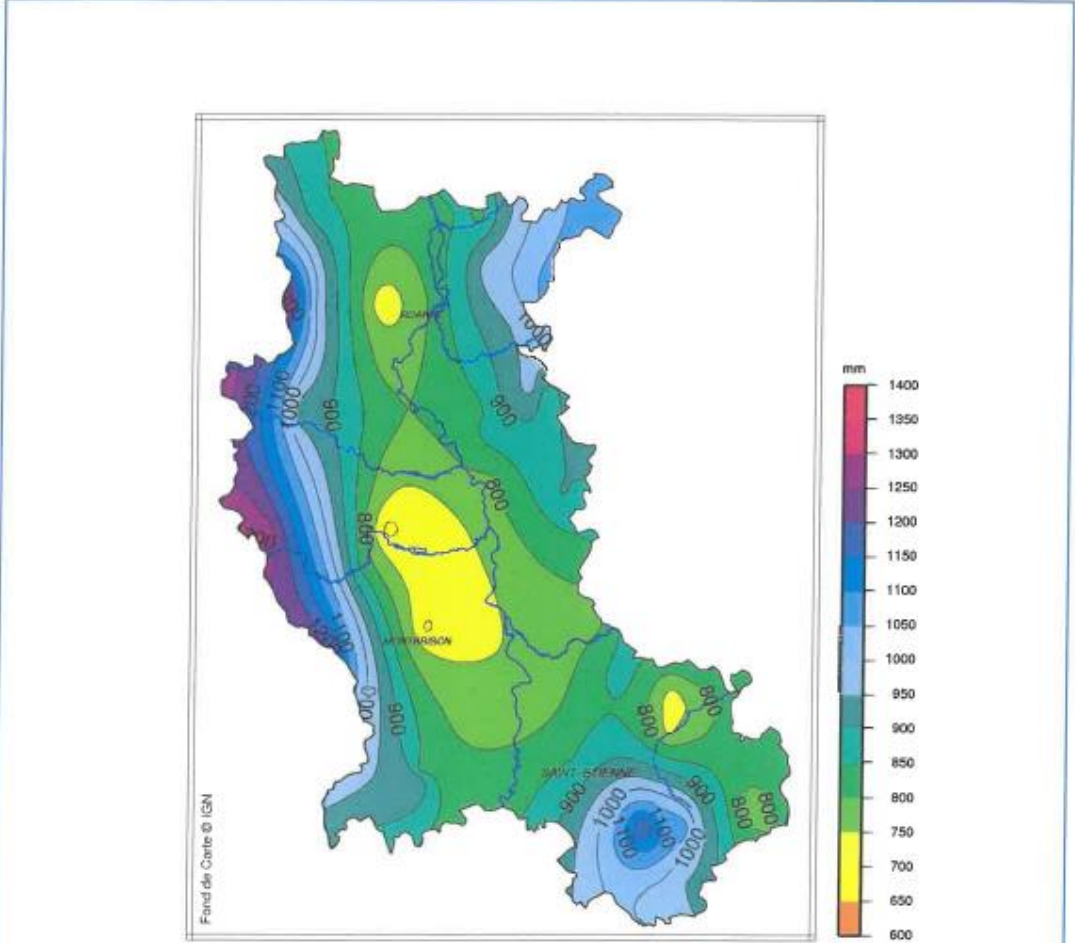


CARTOGRAPHIE DE NORMALE CLIMATOLOGIQUE

Cumul des précipitations quotidiennes (en mm)

Normales de Janvier à Décembre

Loire (42)



isoplages : normales des 10 dernières années du cumul des précipitations quotidiennes
isolignes : normales des 10 dernières années du cumul des précipitations quotidiennes

Extraits du rapport de M. Léon PALIARD – Directeur des services de la Chambre d'Agriculture de la Loire – 27 avril 1957

- **« En 1693, le mémoire d'un Intendant du Duc de Bourgogne précise que la Plaine du Forez suffit tout juste à nourrir ses habitants et ne peut exporter aucun produit . »**

- **« Le 28 septembre 1845, un propriétaire terrien, Joseph d'Assier, fait ce piètre tableau de la Plaine du Forez : « Voyez ces maigres cultures, qui ne portent que de faibles moissons, voyez ces immenses jachères, voyez errer sur des landes des marécages ces rares et chétifs troupeaux ; voyez ces exploitations stérilisées par le colonage et l'absence de capitaux. Voilà le principal, l'actif de notre inventaire agricole ». »**

- **« Enfin, à la veille de la création du Canal du Forez, le 10 décembre 1861, le Vicomte Camille de Meaux, rapporteur de la Commission d'Enquête sur le projet de canal, décrit comme suit la région que devait desservir le canal :**

« Privée d'eau courante, tour à tour humide et desséchée, la Plaine du Forez est presque complètement dépourvue de prairies. Et quand on recherche pourquoi son sol est encore si pauvre, on est inévitablement conduit à en accuser principalement et presque uniquement, après l'insalubrité, l'insuffisance des fourrages. »

M. Léon de SAINT-PULGENT, grand propriétaire terrien, expliquait avant la construction du canal :

- ***« on ne peut se figurer quelles sont les souffrances des petits ménages de certains villages durant l'été. De mauvais puits, dans lesquelles on doit à l'obligeance des voisins d'aller puiser de la mauvaise eau ; des étangs malsains, quelquefois des trous où le bétail boit de l'eau limoneuse, où on lave le linge de la famille, qui sort de là souvent plus sale qu'on ne l'y a plongé. C'est pitié ! »***

→ Pour lutter contre l'insalubrité

- Loi de Décembre 1793 ordonnant le dessèchement immédiat de tous les étangs
- Loi du 3 Messidor an III subordonna l'assèchement des étangs à la création de canaux d'irrigation
- Juillet 1853, le Département encourage le drainage mais difficultés de mise en place
- 1856 accord entre le Préfet de la Loire et les principaux propriétaires pour le tracé d'un réseau de fossés à frais communs entre Etat, Département et intéressés avec assèchement des étangs insalubres

→ De ce fait, des grands travaux d'assainissement ont eu lieu vers la fin du XIX^{ème} siècle

Abrogée
par >

→ Parallèlement différents projets de canaux étaient esquissés

- ✓ Suite à des années de discussions et de négociations (plus de 30 ans) et en partie en compensation du transfert de la Préfecture vers St Etienne en 1855, le décret de concession à perpétuité du Canal du Forez en faveur du Département de la Loire a été signé en 1863.

➤ Grâce au soutien de certains grands propriétaires terriens



Société d'Agriculture de Montbrison

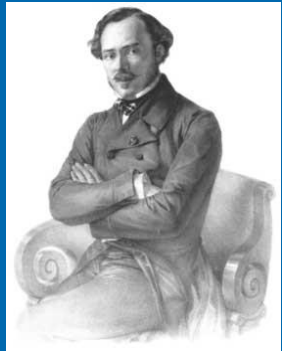
(innovations agricoles, interlocutrice privilégiée de l'Administration)



Engagements de souscriptions d'irrigation

(14 propriétaires garantissent en plus de leurs engagements plus de 2200 ha dont 983 pour Mr Francisque Balaÿ)

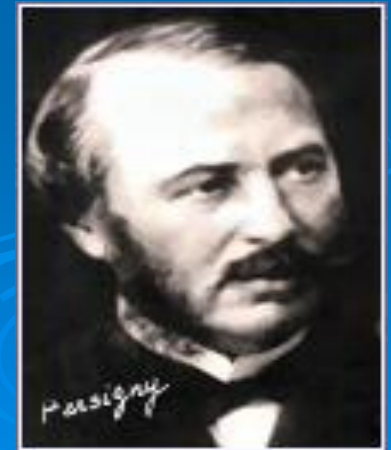
➤ Grâce à l'intervention du Duc Victor Fialin de **PERSIGNY** *natif de St Germain Lespinnasse dans la Loire (1808-1872)*



- Ministre de l'intérieur à 2 reprises (1852-1854, 1860-1863)
- Président du Conseil Général de la Loire de 1858 à 1870

- Il cherche à être populaire dans son Département en assurant la réalisation d'un ouvrage qui jusque-là ne restait qu'à l'état de projet

Persigny



- Le Décret du 20 mai 1863 est inédit car :
- il concerne le canal d'irrigation le plus au nord en France
- c'est le Département qui a la charge de faire exécuter et d'entretenir l'ouvrage

Autre particularité :

- La construction du canal s'est étendue sur une très longue période soit de 1865 à 1914
- L'Etat a dû intervenir pour achever les travaux Loi du 7 août 1882

Quelques dates sur l'histoire de la construction du Canal du Forez à retenir

Branche Principale (54 Km à l'origine)

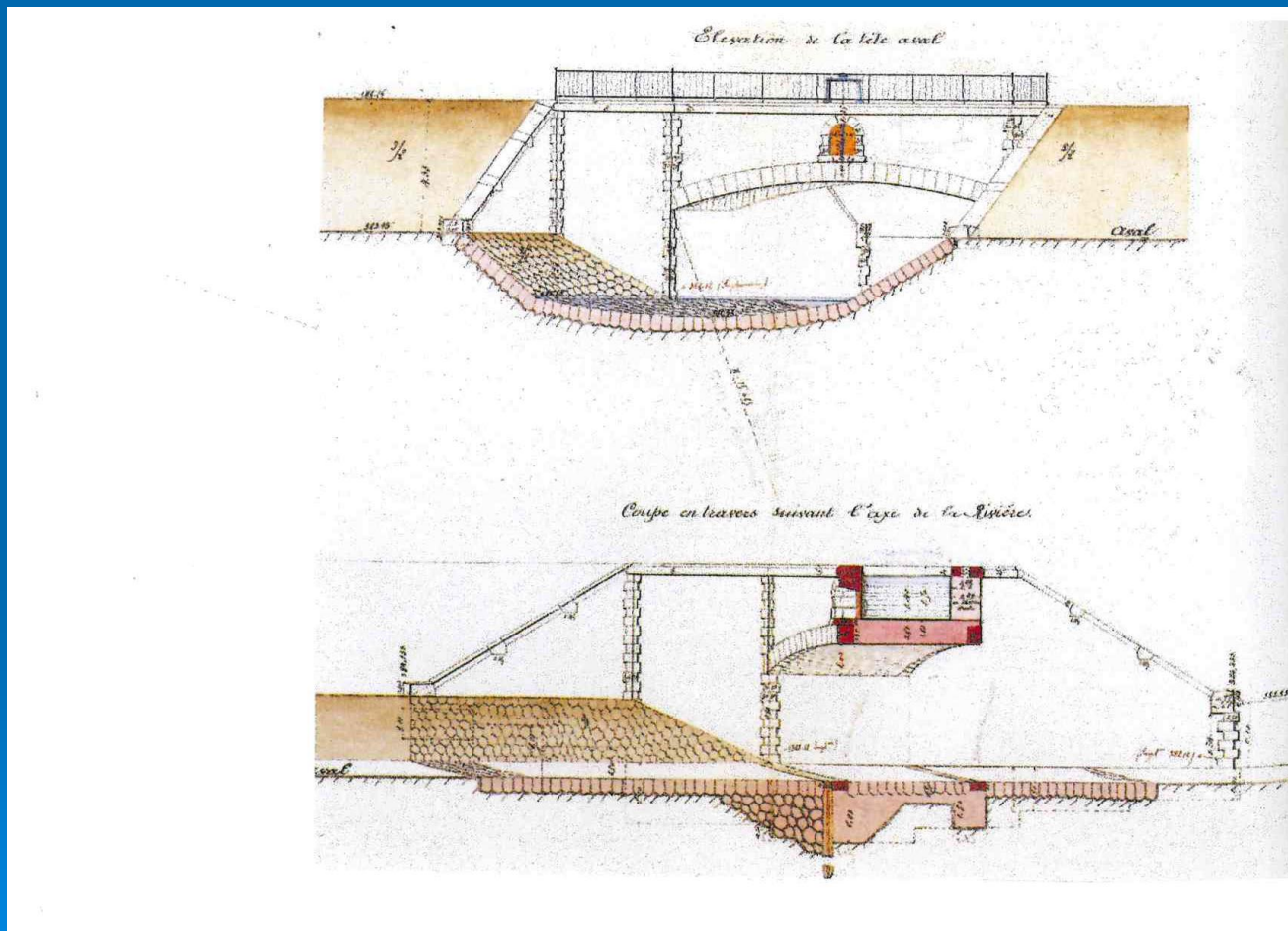
- Gorges de la Loire – Chambles à Saint Rambert sur Loire (7 Km, prise d'eau au moulin de Joannade) : Début 1865
- Saint Rambert sur Loire à Sury le Comtal (9 Km, Aubigny) : de 1866 à 1871
- Sury le Comtal à Saint Romain le Puy (11 Km) : Adjudication en 1871
- Saint Romain le Puy à Savigneux, Champdieu (12 Km) : Adjudication en 1882
- Champdieu à Montverdun (15 Km) : reprise en 1887, Mise en eau en 1890

Artères secondaires

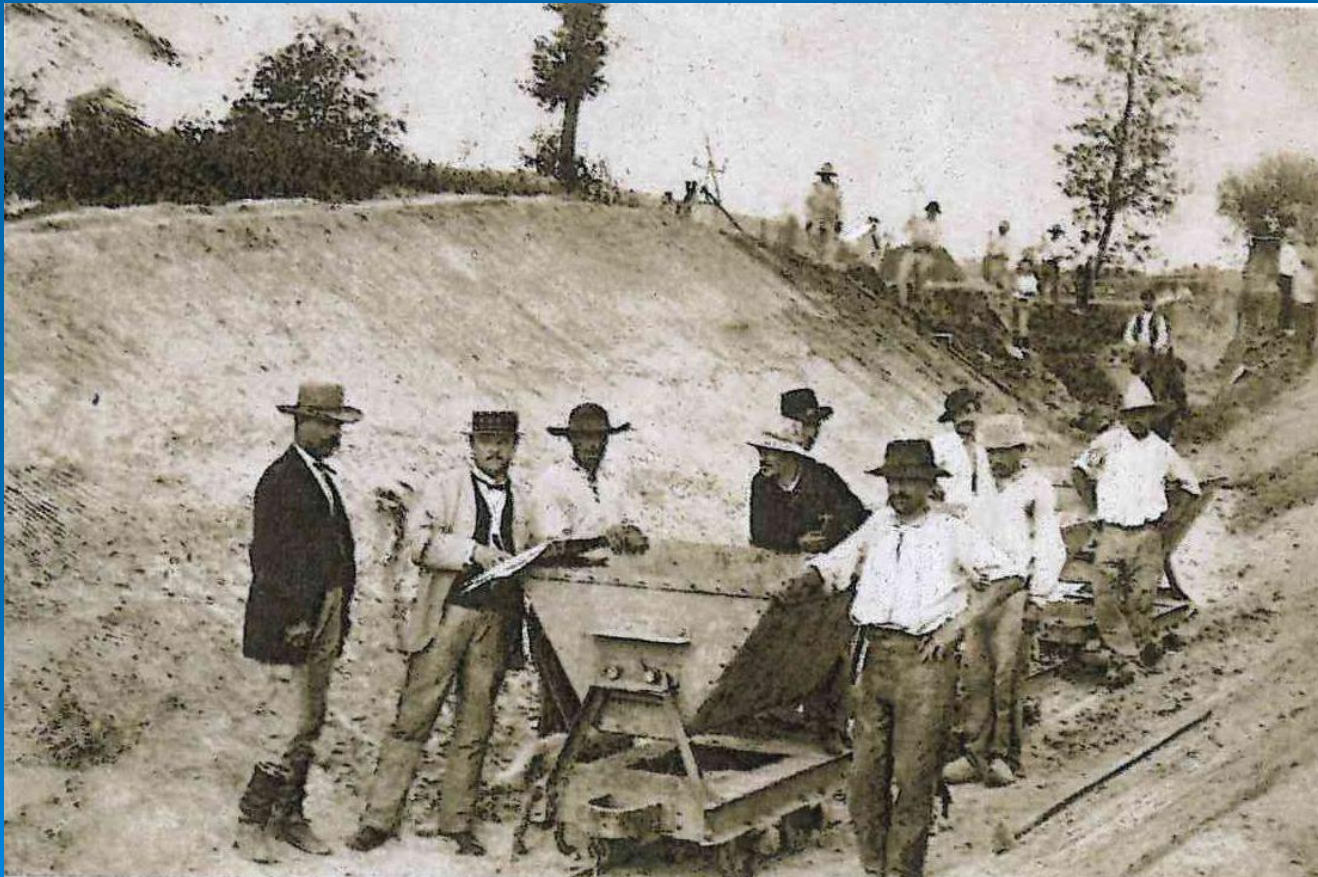
- Artère de l'Hôpital : adjudication 1868, inauguration 1869
- Artère de Poncins : adjudication 1894

1914 : fin des travaux concernant la distribution des sous-artères, artérioles, rigoles

Exemple de Plans d'archives



Travaux de construction du canal du Forez



Gestion du canal départementale puis transfert au SMIF en 1966

➤ **Le SMIF : Syndicat Mixte d'Irrigation et de Mise en Valeur du Forez**

Gestionnaire du Canal du Forez

- Créé en 1964
- Regroupe
 - Le Conseil Départemental de la Loire
 - 35 Communes
 - 20 Associations Syndicales Autorisées
 - La Chambre d'Agriculture

Administration du SMIF

➤ Comité de 18 membres :

- 5 représentants des Communes
- 6 représentants des ASA d'irrigation
- 6 représentants du Conseil Départemental
- 1 représentant de la Chambre d'Agriculture

➤ Bureau de 11 membres :

- 1 Président
- 3 Vice-Présidents
- 1 Secrétaire
- 6 autres membres

Le DÉPARTEMENT reste propriétaire de l'ouvrage

- Suivi de la gestion
- Certains travaux en maîtrise d'ouvrage départementale

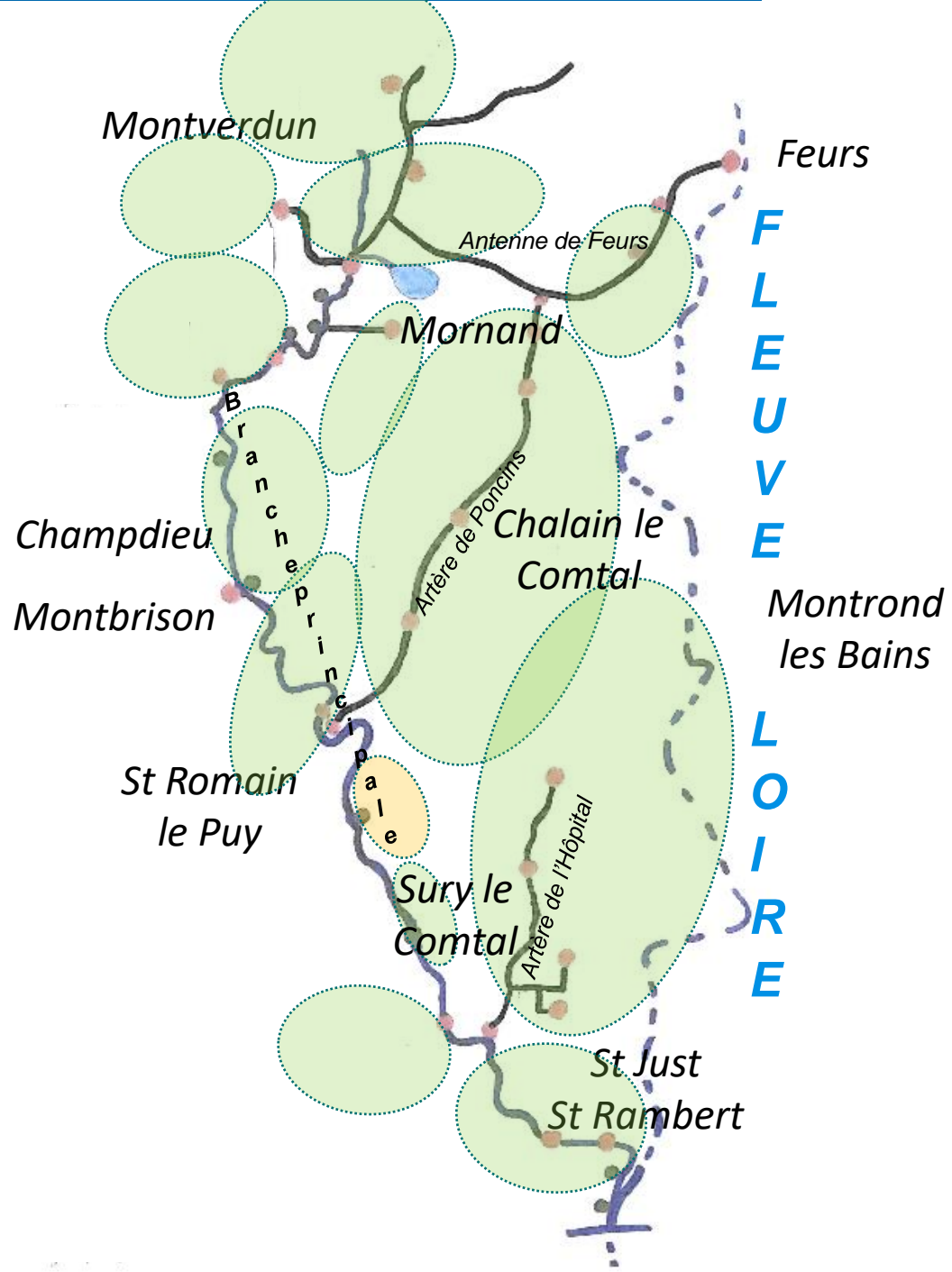


Pérennité de l'ouvrage

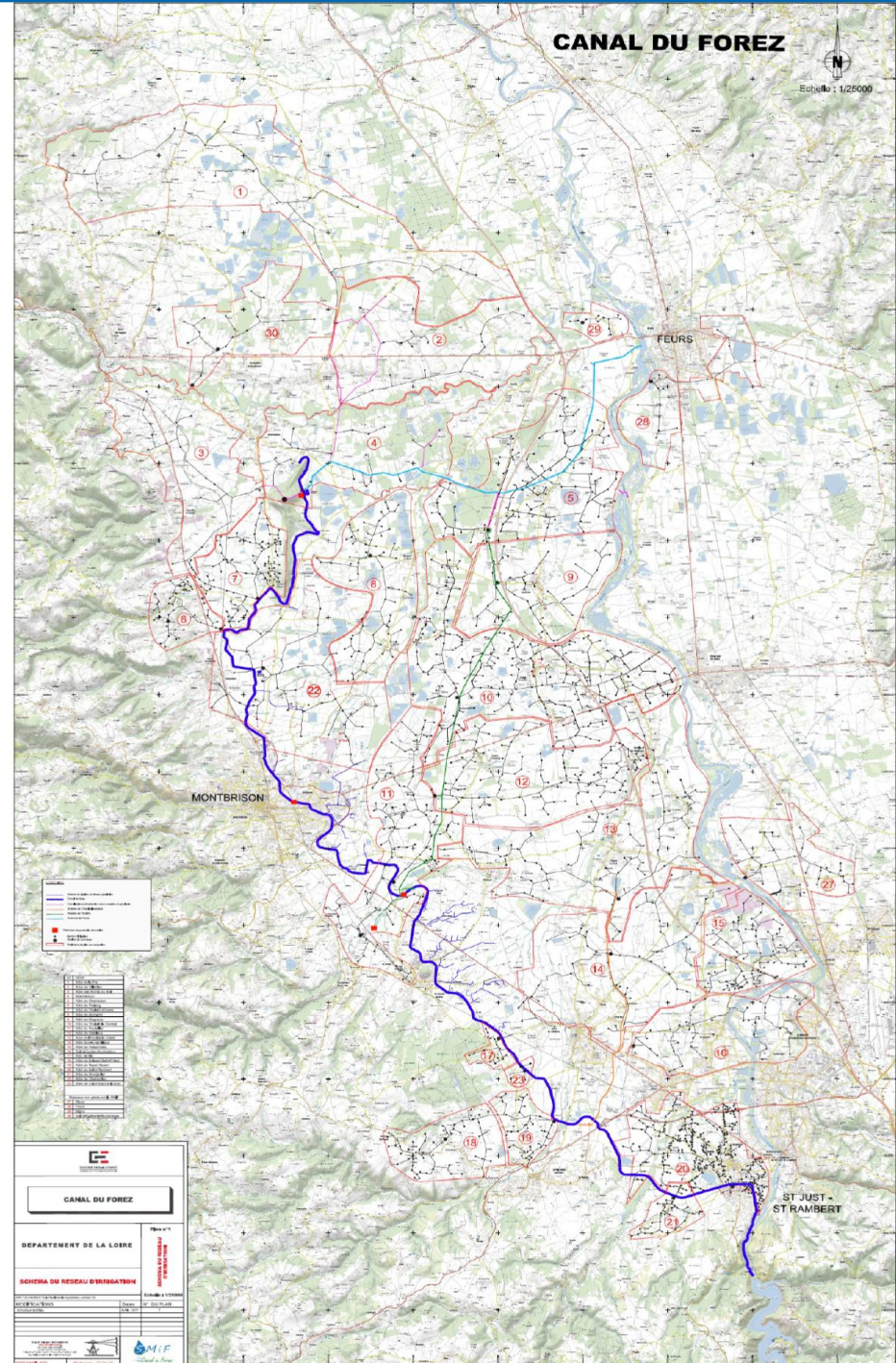


Configuration actuelle de l'ouvrage

- **Branche Principale** : 44 Kms à ciel ouvert de Chambles à Montverdun (à l'origine 54 Kms)
- **Artère de l'Hôpital** : 8 Kms sous canalisation (à l'origine 14.5 Kms à ciel ouvert)
- **Artère de Poncins** : 13 Kms sous canalisation (à l'origine 17 Kms à ciel ouvert)
- **Antenne de Feurs** : 13 Kms sous canalisation (intégrée dans le réseau du Mont d'Uzore)
- **Artères tertiaires** : 9,019 Kms (à l'origine 240 Kms à ciel ouvert)

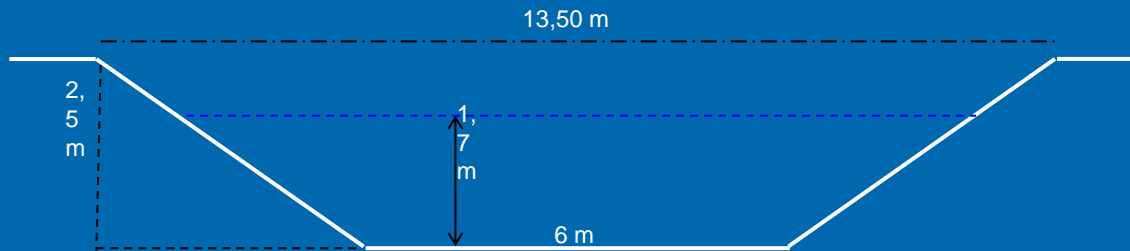


Cartographie

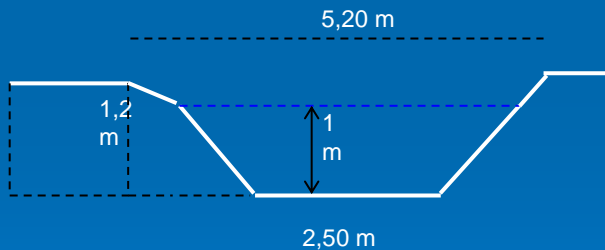


→ Branche Principale – 44 km

- Pente de 15 à 20 cm / Km
- En aval de Grangent : canal creusé dans la roche en rive gauche, un mur en pierre en rive droite
- à St Just – St Rambert au PK 8.4



- à St Paul d'Uzore au PK 47.2



- Ouvrage bordé de contre – fossés sur la majeure partie de son linéaire
- C'est un canal en terre revêtu en béton ou en tunage bois sur certains tronçons





➤ Branche principale du Canal dans les Gorges de la Loire



➤ Branche principale du Canal dans les Gorges de la Loire



➤ Branche principale du Canal dans les Gorges de la Loire



➤ Branche principale du Canal à SAINT-RAMBERT PK 12 amont



➤ Branche principale du Canal à SAINT-MARCELLIN PK 12



➤ Branche principale du Canal à SAINT-MARCELLIN PK 14,7



➤ Branche principale du Canal à SAINT-ROMAIN-LE-PUY La Fumouse



➤ Branche principale du Canal à SAINT-ROMAIN-LE-PUY La Fumouse



➤ Branche principale du Canal à SAINT-ROMAIN-LE-PUY Les Tourettes



➤ Branche principale du Canal à MONTBRISON Le Bruchet



➤ Branche principale du Canal à MONTBRISON PK 30 aval



➤ Branche principale du Canal à CHAMPDIEU Le Comelon



➤ Branche principale du Canal à ST-PAUL-D'UZORE PK 44,8



➤ Branche principale du Canal à ST-PAUL-D'UZORE PK 46,8

De nombreux ouvrages d'art réalisés en pierre de taille sont positionnés sur son tracé :

- **12 Ponts Canaux**
- **17 Siphons**
- **82 Ponts Routiers**
- **100 aqueducs** permettant le transit des eaux de ruissellement. Ainsi ces dernières ne rejoignent pas le canal



➤ Pont-canal de la Mare ST-MARCELLIN/SURY PK 15,35



➤ Pont-canal Du Vizézy MONTBRISON/SAVIGNEUX PK 33



➤ Siphon Impasse Canal à SAVIGNEUX PK 32,9



➤ Siphon de l'Abbaye MONTBRISON/SAVIGNEUX PK 33,25



➤ Pont Routier à ST-ROMAIN-LE-PUY PK 20,13



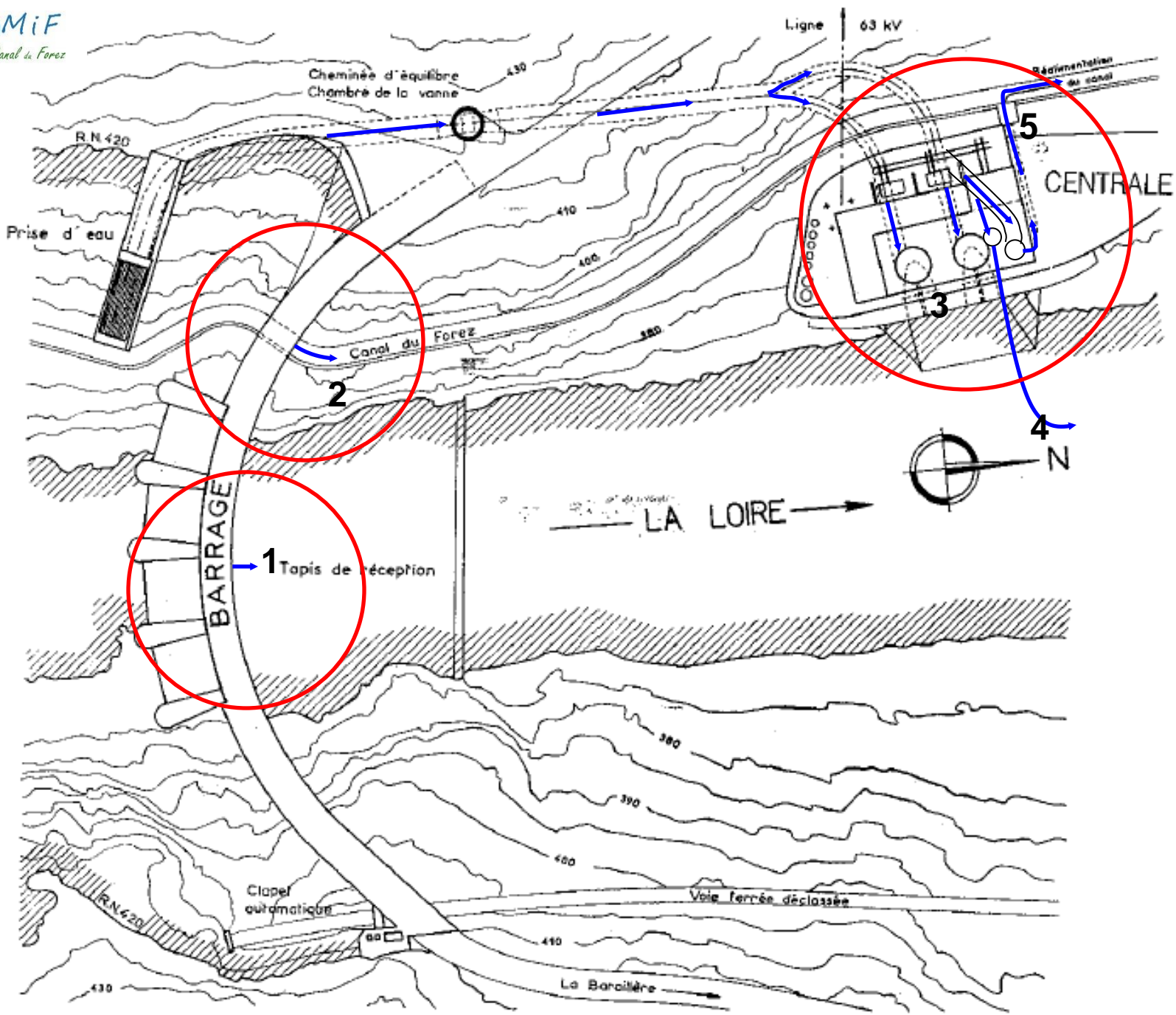
➤ Pont Routier à MONTBRISON PK 29,98

Prélèvement du Canal dans la Loire

- **Depuis 1958 : Alimentation par le Barrage de Grangent** (à l'origine prise à St Victor-sur Loire)
- **Droit d'eau du Canal : $5\text{m}^3/\text{s}$** (accord du 8 octobre 1953 entre EDF et le Département de la Loire) sauf en cas d'étiage de la Loire (là répartition des eaux entre le canal et la Loire)

→ Arrêté préfectoral du 10 octobre 2014 et Dispositions du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

- 3,5 à 4,5 m³/s minimum dans la Loire
- 2,5 à 3,5 m³/s dans le Canal du Forez
- Possibilité d'abaissement du plan d'eau de Grangent



de fond

2 : Vanne d'alim de secours du Canal

3 : groupes principaux

4 : groupe de restitution à la Loire

5 : groupe de restitution au canal du Forez

- **Volume prélevé par le canal de nos jours:**
 - de 30 à 50 millions de m³ / an (en moyenne sur les 20 dernières années, 37 millions)

- **Volume nettement abaissé depuis les années 1960 malgré une augmentation de la surface irriguée**
 - grâce à d'importants travaux.

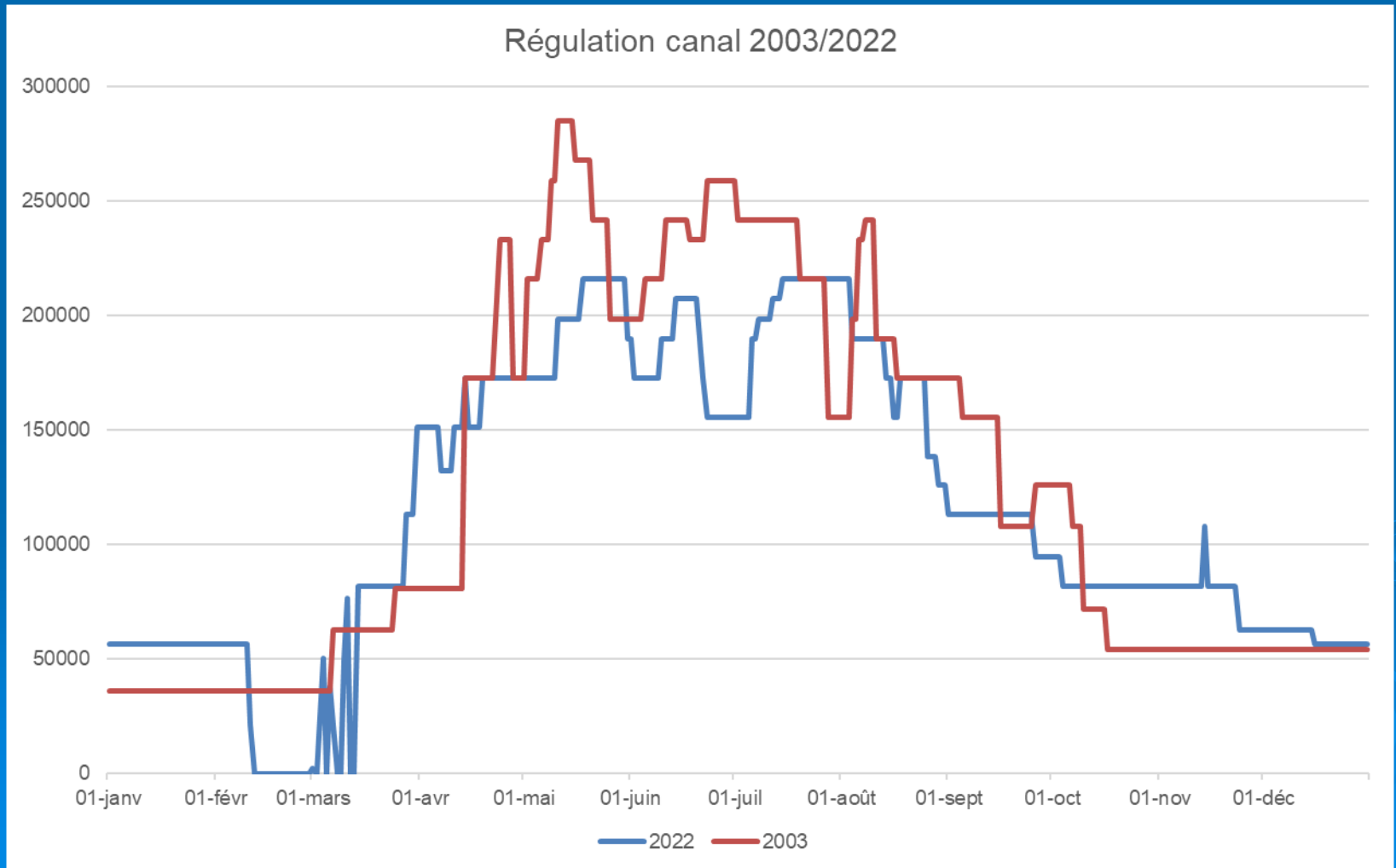
- **Volume prélevé en 1959 : 89 millions de m³**
 - cela pour 1920 ha irrigués contre 6500 ha irrigués aujourd'hui

- 15% de volume sur la saison

Possible grâce à 15 millions d'investissement

- 25% de débit instantané maximum

Comparatif 2022 / 2003



Travaux pour économie d'eau et fiabilisation de la desserte

- Remplacement du gravitaire par l'aspersion
- Revêtement de berges / étanchement d'ouvrages
- Mise sous canalisation d'artères
- Amélioration de la régulation de l'eau

Remplacement du gravitaire par l'aspersion

- Depuis 1961 : création de 22 réseaux d'irrigation par aspersion
dont 14 ➔ remplacement des artéριοles gravitaires par des canalisations étanches
- Le dernier réseau : celui de de l'ASA de CHAMPDIEU, mise en service en juin 2014

Revêtement de berges et Étanchement d'ouvrages d'art

- 28 Km de berge de la branche principale sont revêtus (béton ou tunage)
 - Les 12 ponts-canaux, les 17 siphons, la chute de savigneux, le mur des gorges de la Loire
 - Inspection/diagnostic
 - Travaux d'étanchement
- } par le Département



► Branche principale du Canal revêtement béton



➤ Branche principale du Canal revêtement par tunage



Mise sous canalisation d'artères

- A.HOPITAL : 8 Km Ø 900 à 600 mm
- A.PONCINS : 13 Km Ø 1100 à 600 mm

Canalisation



➤ Mise sous canalisation de l'Artère de l'Hôpital

Canalisation



➤ Mise sous canalisation de l'Artère de l'Hôpital

Maçonnerie

Bac de dissipation de Sury

➤ Mise sous canalisation de l'Artère de l'Hôpital

Maçonnerie

Équipements hydrauliques
du regard de Sury



➤ Mise sous canalisation de l'Artère de l'Hôpital

Maçonnerie

Obturbateur à disque
et son flotteur

➤ Mise sous canalisation de l'Artère de l'Hôpital

Végétalisation

Plantations sur talus



➤ Mise sous canalisation de l'Artère de l'Hôpital

Filtration

Filtration aux Marmites



➤ Mise sous canalisation de l'Artère de l'Hôpital

Amélioration de la régulation des eaux

➤ Initialement fonctionnement par excès d'eau

puis opérations successives de régulation
pour optimiser le transit et la desserte de
l'eau et réaliser des économies d'eau :

1986 : 1^{ère} phase : 1^{er} bief de
régulation 60000m³ aux Marmites.

1995 : 2^{ème} phase : réserve de régulation
de 60000m³ aux Monts d'Uzore
(Maîtrise d'ouvrage Conseil Général)



➤ Le Batardeau des Marmites



➤ La réserve de régulation du Mont d'Uzore

➤ A partir de 1997 :
3ème phase :

- 34 mesures de niveau,
- 44 débitmètres,
- 9 vannes de décharges motorisées

le tout relié par télétransmission sur 1 poste informatique.



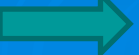
- Pour anticiper la demande en eau
- Pour détecter et éviter les dysfonctionnements
- Pour avoir un historique des prélèvements

4 ème phase

- Construction d'une retenue de stockage d'eau de 170 000 m³ à CHAMPDIEU
- (avec la participation de l'Europe, de la Région, du Département et de l'ASA de Champdieu)

 Réalisation : 2016

 Mise en eau : 2017

- Objectifs :
-  Apporter un volume de substitution en cas d'étiage de la Loire
 -  Effacer les pointes de débit du prélèvement de l'ASA de Champdieu (400ha d'irrigation)
 -  Réduire les rejets dans les rivières



➤ **Retenue de stockage d'eau de Villeroy à Champdiou**

Projet en cours

Financement : participation Europe (FEADER), Etat (plan de relance), Région AURA et Département de la Loire

- **Restructuration des installations Uzore pour une meilleure efficacité hydraulique et énergétique :**

➔ Déplacement de la station pour un pompage dans la retenue d'eau

➔ Effacement de la pointe journalière de prélèvement de la station, réduction des rejets d'eau dans le Lignon, économie minimum d'eau de 1,2 million de m³ du 1^{er} avril au 31 octobre.

➔ Création de 2 unités de pompage à une pression différente

➔ Economie d'énergie d'environ 270000 kwh/an



➤ **Station de pompage du Mont d'Uzore actuelle**

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION











Usages de l'eau

D'un point de vue agricole

→ *Irrigation*

- À l'origine gravitaire (par submersion)
- Depuis 1961 : création de réseaux d'irrigation sous pression en général gérés par des ASA
- Aujourd'hui : 22 périmètres d'irrigation collective par aspersion
 - Plus de 600 Kms de canalisation sous pression
 - Environ 6400 ha irrigués en aspersion
- Reste environ 100 ha irrigués en submersion



→ *L'eau du canal sert aussi à l'abreuvement des animaux*

En moyenne, une vache consomme 75 l d'eau / jour



Sur le territoire du SMiF, les cheptels présents, consomment plus de 2700 m³ par jour.

Cette contribution du Canal, représente une économie conséquente pour les syndicats et réseaux d'eau potable. Autant d'économies pouvant être bénéfiques pour satisfaire les besoins des populations.

Consommation Humaine

- ✓ **Le Canal du Forez : ressource en eau incontournable (la Plaine dispose de ressources fragiles)**

Alimentation en eau Brute pour la Consommation humaine

- **Commune de Feurs** depuis 1988
actuellement 700 000 m³/an

(Seule ressource en eau pour cette commune)

- **Loire-Forez Agglomération**

Forfait de 800 000 m³/an

 Station de Pleuvev depuis 1988

 Station de Pierre à Chaud depuis 2014

(pour respecter le débit réservé de la rivière du Vizézy)

Soit au total une population desservie qui peut atteindre 44 000 habitants



➤ Station de traitement eau potable de Pleuvev à Savigneux

- **Un périmètre de protection des eaux tout le long de la Branche Principale**
 - (4 périmètres de protection immédiate, 3000 parcelles en périmètre de protection rapprochée, 1 périmètre de protection éloignée (rivière Curraize))
- ↗ arrêté préfectoral du 11 mars 1997

Pisciculture

- environ 500 ha d'étangs



Étangs du Roi à St Paul d'Uzore

👉 Fourniture d'eau industrielle



St Gobain Emballage à St Romain le Puy

- Process industriel
- Lavage
- Protection contre l'incendie (*exemple: ZAC des Plaines*)
- Arrosage des espaces verts

Fourniture d'eau brute pour des usages ne nécessitant pas de l'eau potable

Pour les collectivités ou les particuliers

- *Arrosage (fleurs, espaces verts, terrains de sport...)*
- *Lavage*
- *etc*

Impacts du canal du Forez



Concernant la salubrité

- En 1957 Mr Léon PALIARD Directeur des Services de la Chambre d'agriculture de la Loire écrivait :
- « l'assainissement et l'irrigation ont transformé non seulement la vie des agriculteurs, mais de tous les habitants de la Plaine du Forez »
- « Les fièvres ne sont plus qu'un souvenir »
- « Il n'y a pratiquement plus de landes marécageuses »

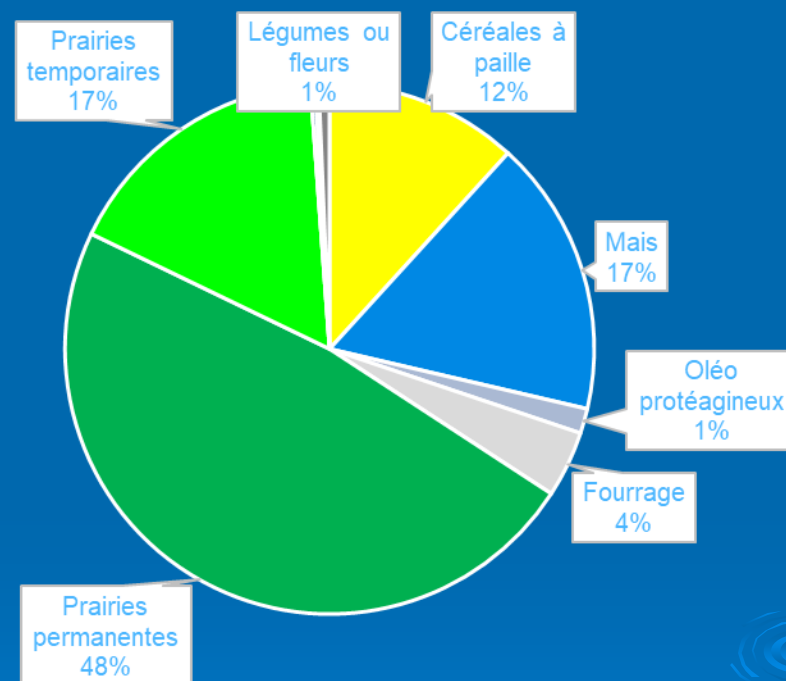
D'un point de vue Agricole

- L'irrigation est déterminante pour la pérennité de l'agriculture de la plaine du Forez et même au-delà.



L'agriculture des 35 communes adhérentes au SMiF

indicateur	territoire du SMiF	SMiF / Loire
Surface Agricole Utilisée (ha)	29116	13%
Nombre d'agriculteurs	372	10,2%
Nombre d'exploitations avec ruminants	199	9,9 %
dont présence VL*	84	8,8 %
dont présence VA*	125	12,6 %
Nombre de maraichers	22	18,6 %



La diversité des cultures et des troupeaux façonne le paysage et fait la richesse de la Plaine du Forez.

* Troupeau de plus de 20 vaches

L'agriculture des 35 communes adhérentes au SMiF

➤ Répartition des exploitations:

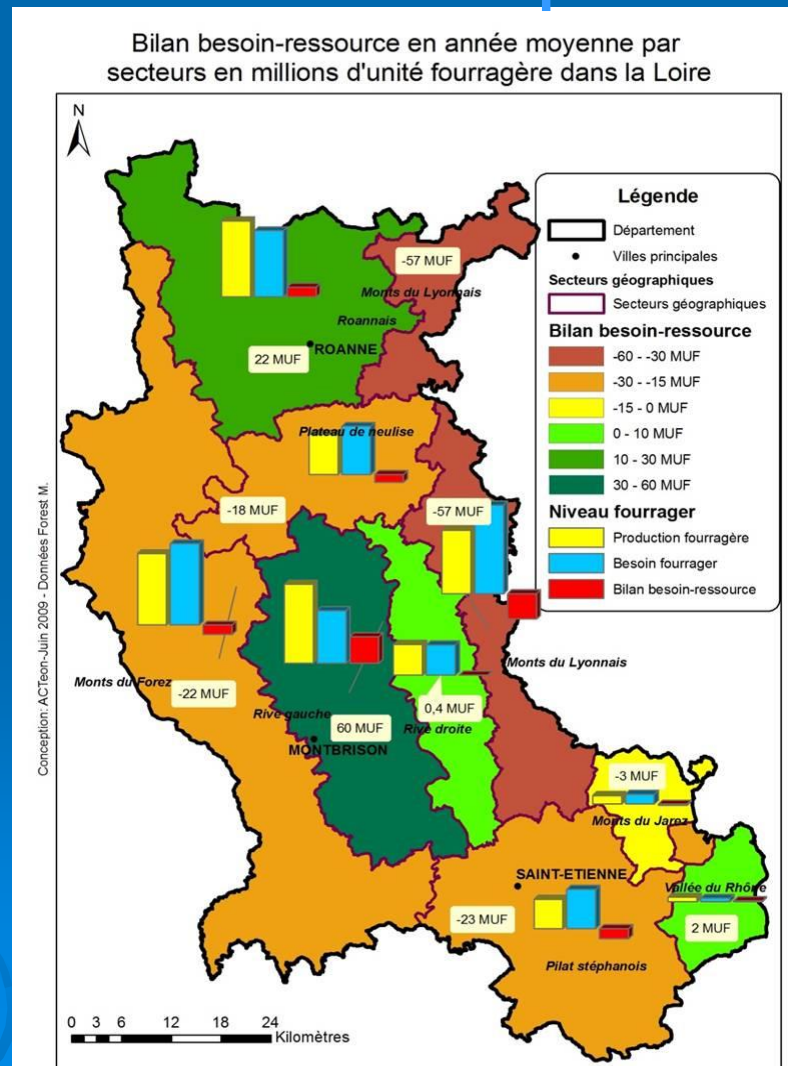
- ➔ 80 % orientées sur la polyculture et l'élevage (moitié lait / moitié viande)
- ➔ 5 % grandes cultures
- ➔ 10 % maraîchage
- ➔ A noter l'existence de 2 activités : élevage de volailles essentiellement en label rouge vert forez / élevage et entraînement de chevaux de course.

Intérêt de l'irrigation en année normale ?

Sécuriser le système fourrager et exporter sur les territoires limitrophes

- ✓ **Bilan départemental en année moyenne :**
 - 40 M UF
- ✓ **5 secteurs déficitaires**
- ✓ **Un secteur majoritairement excédentaire (Rive Gauche soit le territoire du SMiF : + 60 M UF)**

Source SDDI
42



L'intérêt de l'irrigation en année sèche ?

Sécuriser le système fourrager.

En année sèche :

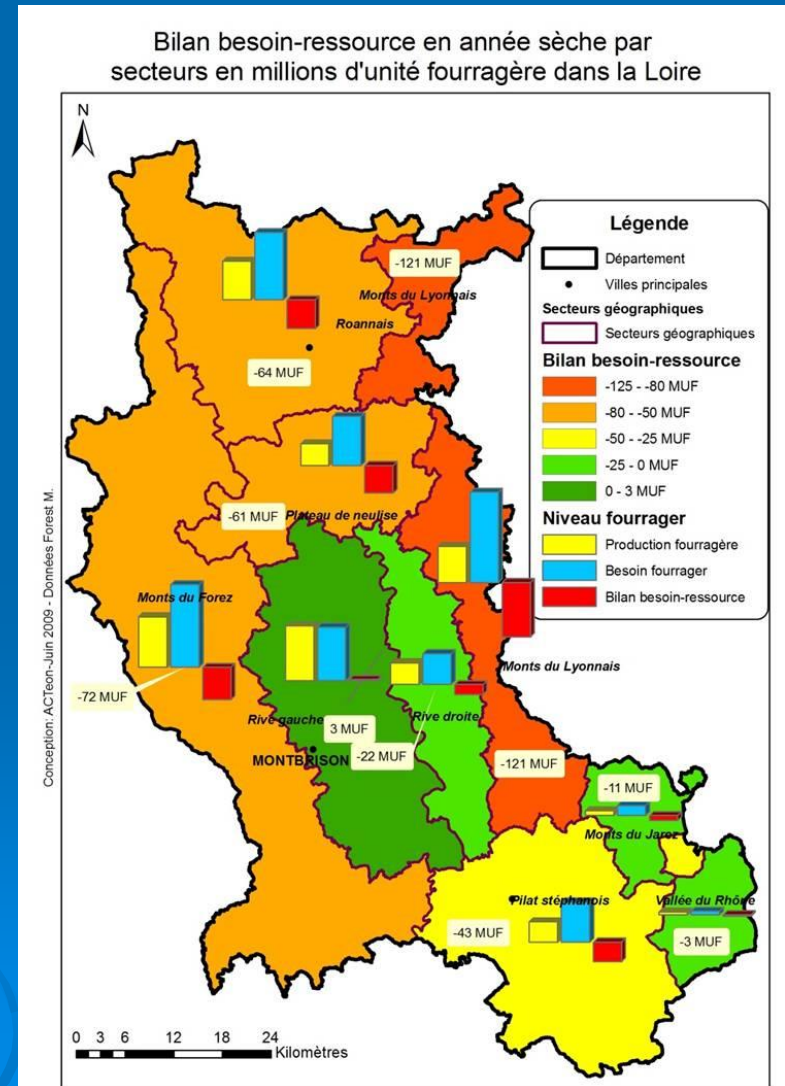
✓ Bilan départemental :

- 400 M UF

✓ Tous les secteurs déficitaires sauf un (Rive Gauche) soit le SMIF,

Source SDDI
42

Source Chambre d'Agriculture de la Loire - données SDDI



A l'échelle du Département de la Loire Conséquences des sécheresses

2011 sécheresse printanière

- 3 400 tonnes de foin,
 - 30 000 tonnes de paille,
- Un budget total de près de 5 M€

2015 sécheresse estivale

- 5 200 tonnes de maïs ensilage du département vendus aux éleveurs des monts de la Loire pour un montant de 400 000 €



2017 sécheresse estivale et automnale

- Fonds de calamités : 5,8 Millions d'Euros

2018 sécheresse estivale et automnale

- Fonds de calamités : 7,8 Millions d'Euros

2019 sécheresse estivale – Nord du département

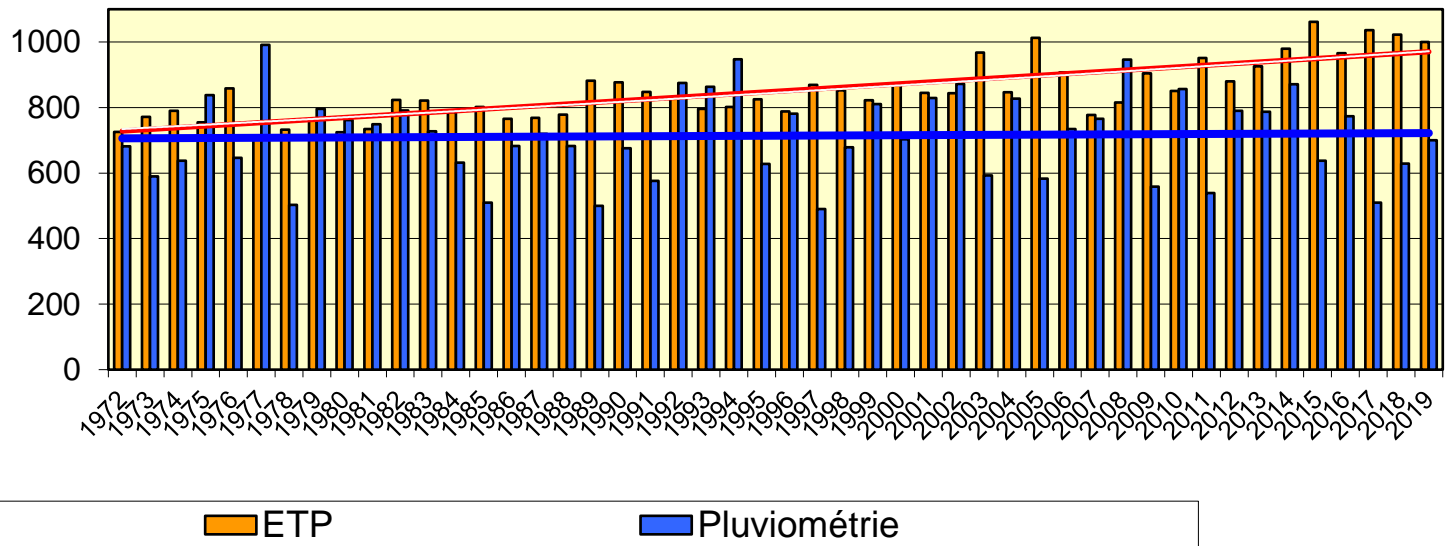
- Fonds de calamités provisoire: 3,5 Millions d'Euros

sans irrigation, la dépendance serait encore supérieure !

S'adapter face à une pression climatique de plus en plus contraignante au fil des années

ETP =
transpiration
du couvert
végétal +
évaporation
des sols
quand
disponibilité
en eau non
limitative

Evolutions de l'ETP et de la Pluviométrie annuelles
à Andrézieux Bouthéon



**Le réchauffement climatique : une réalité mesurée
et conséquente**

Source Chambre d'agriculture de la Loire – données Météofrance

L'irrigation génère de l'emploi ...

- emplois directs (salariés agricoles) : les exploitations irrigantes (2.2 UTA / expl.) présentent en moyenne 38 % d'UTA de plus que les exploitations non irrigantes (1.6 UTA / expl.) (Source SDDI 42).
- emplois indirects : filières amont et aval, services de proximité.

Sur le territoire du canal, on estime que 250 emplois directs sont induits par l'irrigation.

D'un point de vue environnemental

- Le Canal a structuré depuis plus d'un siècle :
 - Un paysage remarquable
 - Des milieux naturels exceptionnels liés à la présence des étangs et d'une avifaune largement inféodée à la permanence de l'eau
 - *(Centre d'études foréziennes, Paysages et Milieux naturels de la Plaine du Forez, Université de Saint-Etienne 1984)*



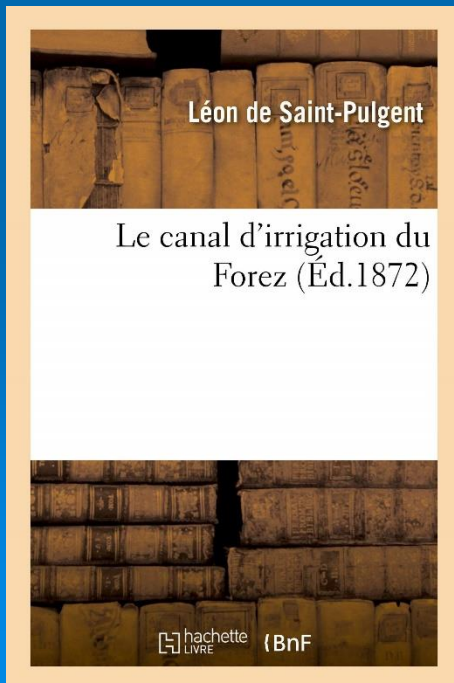
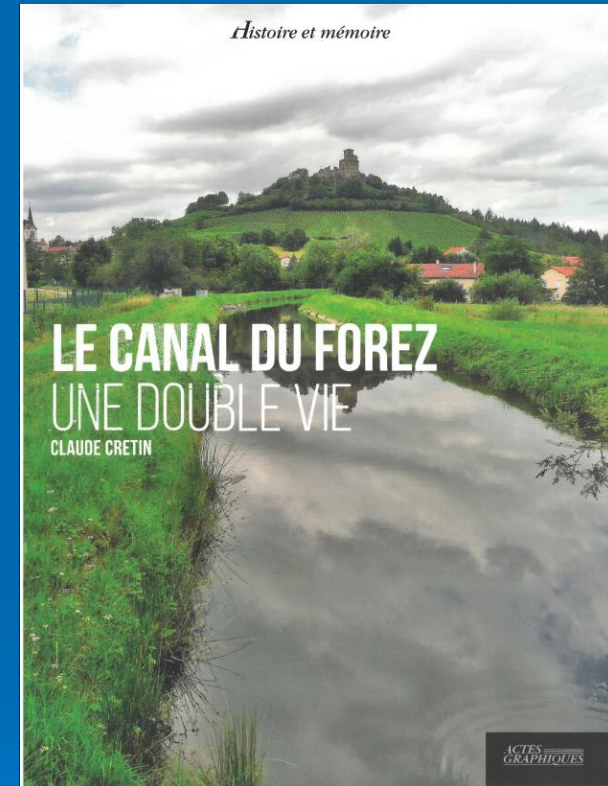
Photo DARAT/Conseil Général de la Loire

➤ Le Bocage Forézien

Enjeux du Canal du Forez

- Bien que centenaire, il assure pleinement sa mission
- C'est un atout majeur de la Plaine du Forez car :
 - Indispensable pour plus de 600 exploitations agricoles, déterminant pour pérenniser l'agriculture face aux incidences du changement climatique
 - Conditionne la conservation de 500 ha d'étangs
 - Ressource principale à préserver pour l'eau potable
 - Richesse environnementale

Livres sur le Canal du Forez



Le Canal du Forez de l'eau et des hommes

Documentaire de 52 mn réalisé par Anelyse LAFAY-DELHAUTAL
Coproduction Télévision Loire 7 – Y.N. Productions la cuisine aux images

LE CANAL DU FOREZ DE L'EAU ET DES HOMMES

Documentaire de 52 mn
réalisé par Anelyse Lafay-Delhautal



Le documentaire raconte la vie de ce canal initié sous l'ère de Napoléon III à l'aide d'archives inédites et de témoignages actuels. Cette construction a permis à la plaine du Forez de se transformer et de se développer économiquement.

Des gorges de la Loire où il prend sa source jusqu'à la bâtée d'Urfé où il finit, l'histoire de ce canal permet de découvrir des lieux méconnus, et des pages d'histoires écrites par les hommes d'hier et d'aujourd'hui. L'eau, au 19^e comme au 21^e siècle est source de vie et d'enjeux majeurs pour l'agriculture et pour le quotidien des habitants du Forez. Le canal est un bien précieux qui appartient au patrimoine Forézien.

Une coproduction Télévision Loire 7 - Y.N Productions - Intervista Prod. - Keep Cool Studios
Réalisatrice : Anelyse LAFAY-DELHAUTAL
Producteur : Antoine GANNAC - Jean-Jacques TORRE
Musique originale : Alexandre DEDOLA
Réalisation graphique : Anne GRIVOT
Avec la participation du centre national de la cinématographie et de l'image animée.
2022 - ISAN : 0000 - 0006 - 509C - 0000 - U - 0000 - 0000 - L



LE CANAL DU FOREZ DE L'EAU ET DES HOMMES

LE CANAL DU FOREZ DE L'EAU ET DES HOMMES

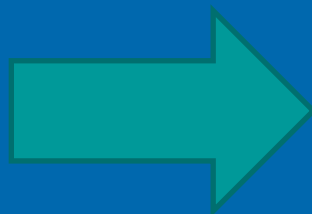
Documentaire de 52 mn
réalisé par
Anelyse Lafay-Delhautal

avec la participation du SMIF



Pour plus d'informations

- Site internet SMIF :
www.canalduforez.fr



Rubrique « **actualités** »
à consulter avec des
informations sur :

- Les travaux
- La gestion
- Les éventuelles
mesures de restrictions
d'eau



Branche Principale du Canal à St Romain le Puy

Nous vous remercions pour votre attention.